

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2015

mtc

syndicat mixte des transports en commun

SOMMAIRE

ORGANISATION DU SMTC

4



L'ACTIVITÉ 2015

10



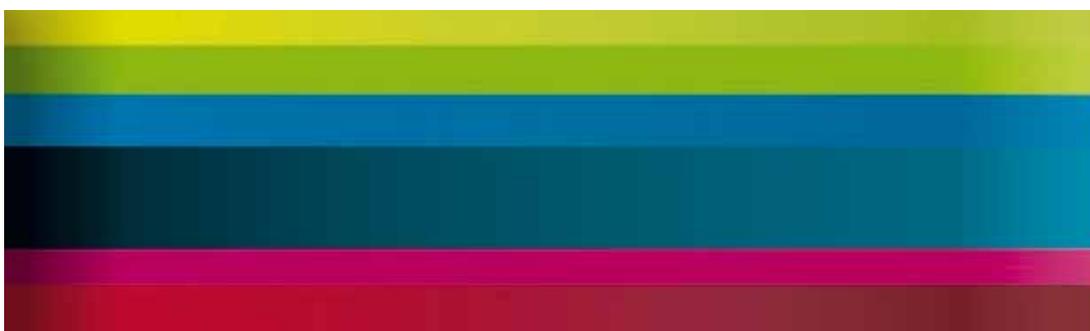
LA COMMUNICATION 2015

22



L'OFFRE GLOBALE DE MOBILITÉ
BUS, VÉLO, AUTO EN LIBRE-SERVICE

24



LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a la responsabilité d'organiser et de mettre à disposition un service public de transport en commun des personnes. Cas unique en France, sa compétence couvre l'ensemble du département.

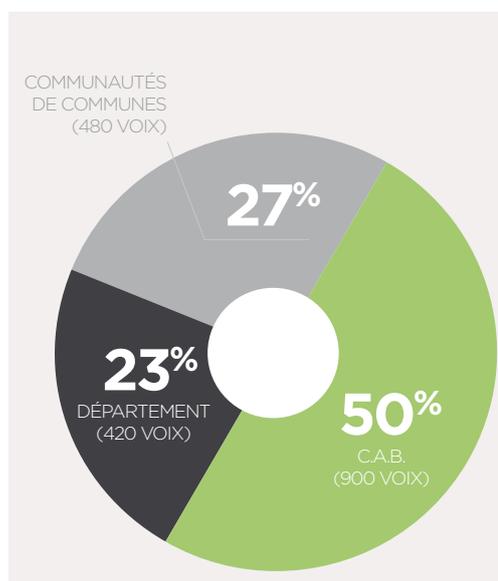
L'ORGANISATION

Le SMTC est l'autorité organisatrice des transports en Commun du Territoire de Belfort.

En 2003, le Périmètre de Transport Urbain représentait 54 communes soit 127 120 habitants. Depuis l'adhésion des communautés de communes en lieu et place des communes, le Périmètre du Transport Urbain (PTU) couvre la totalité du département, soit 102 communes (plus de 145 000 habitants), ce qui est unique en France. Le syndicat a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports collectifs dans le Territoire de Belfort dans le périmètre des communes et EPCI membres.

Dans un souci de développement durable, il met en œuvre une politique globale de transport favorisant le transport collectif et adaptée tout autant à la pendularité qu'aux nouveaux modes de vie.

Afin de favoriser l'intermodalité, il développe une offre innovante et diversifiée prenant en compte la totalité de la chaîne de déplacements. À cet effet, il réalise et gère les infrastructures et équipements affectés au transport, il met en place des services et des outils de décision tels que les comptes déplacements, service de conseil en mobilité pour les collectivités et services d'information multimodale.



— Représentativité au sein du SMTC



LE FONCTIONNEMENT

Le conseil syndical

Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

6 délégués pour le Département du Territoire de Belfort,

12 délégués pour la Communauté d'Agglomération Belfortaine,

6 délégués pour la Communauté de communes du Sud Territoire,

2 délégués pour la Communauté de communes du Tilleul de la Bourbeuse,

2 délégués pour la Communauté de communes de la Haute Savoureuse,

2 délégués pour la Communauté de communes du Pays sous Vosgien,

Décisions du conseil syndical

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués présents ou représentés.

La fréquence des réunions est au moins trimestrielle afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois « *collèges institutionnels* » que sont la Communauté d'Agglomération Belfortaine, le Conseil départemental et le groupe « *Communautés de communes* ».

102 communes couvertes

Le Bureau

Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,

de l'approbation du compte administratif,

des dispositions à caractère budgétaire prises suite à une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15,

des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,

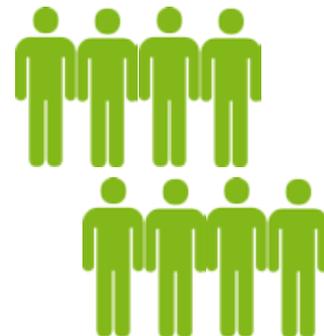
de l'adhésion du syndicat à un établissement public,

de la délégation de la gestion d'un service public,

les questions qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

Le Bureau est composé de 8 membres, dont :

- » 4 pour la C.A.B.,
- » 2 pour le Conseil départemental,
- » 2 pour les communautés de communes



LE RÔLE DU PRÉSIDENT

Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

LES 30 MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL

Le président : Bernard GUILLEMET

Le bureau : 8 membres dont 5 vice-présidents

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE

Jacqueline BERGAMI
Loubna CHEKOUAT
Yves DRUET
Bernard GUILLEMET
Jean-Claude MARTIN
Gérard PIQUEPAILLE

Marie STABILE
Jean-Pierre CUENIN
Yves GAUME
Mustapha LOUNES
Alain PICARD
Bernadette PRESTOZ

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Florian BOUQUET
Julie DE BREZA
Patrick FERRAIN

Maryline MORALLET
Isabelle MOUGIN
Frédéric ROUSSE

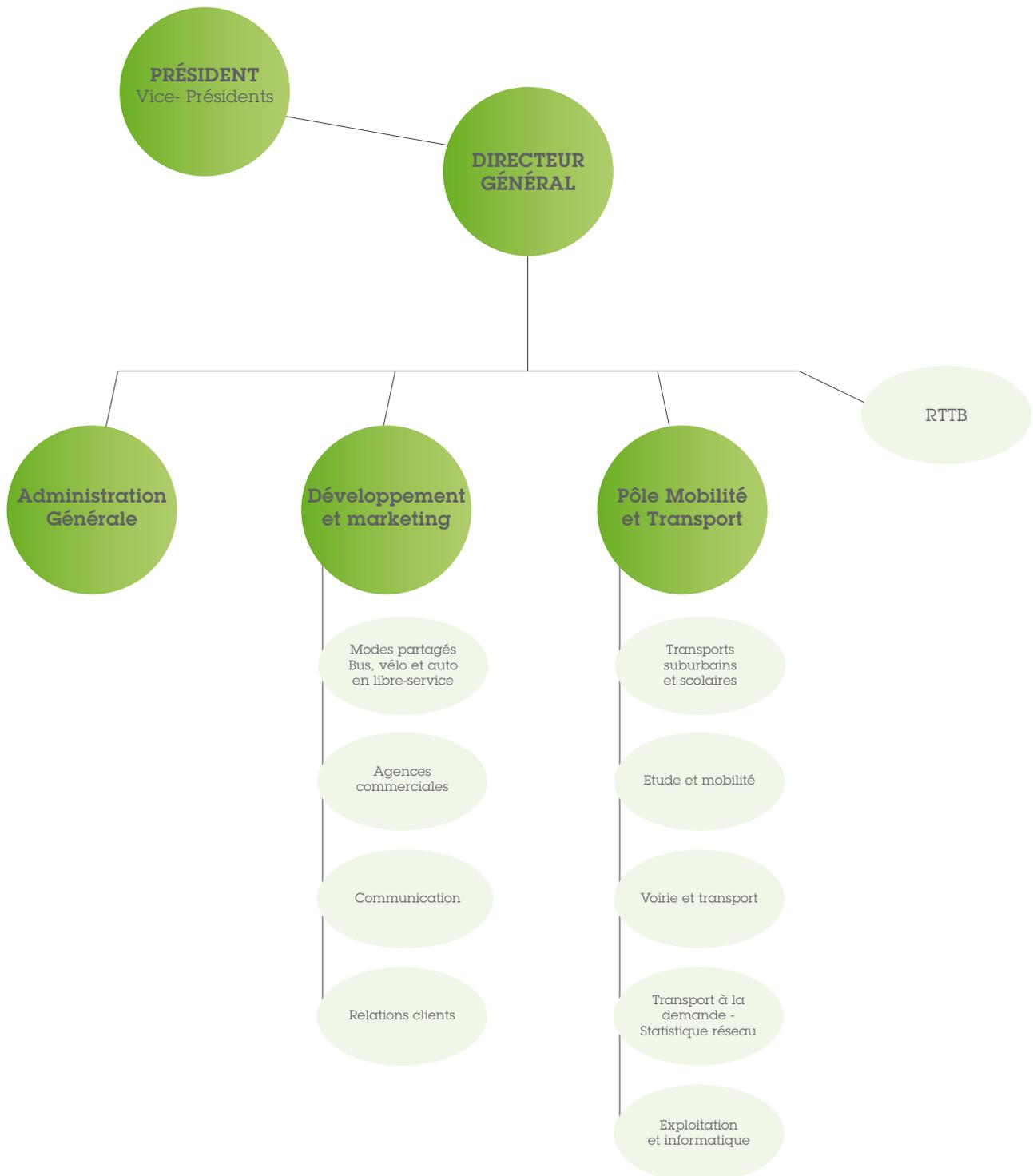
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Jacques ALEXANDRE
Sophie GUYON
Robert NATALE
Anissa BRIKH
Jean-Louis HOTTLET
Cédric PERRIN

Christian CODDET
Jean-Louis DEMEUSY
Marc BLONDE
Philippe GIRARDIN
René BAZIN
Didier VALLVERDU



LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT ORGANIGRAMME







OPTYMO

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SES USAGERS

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du Territoire de Belfort. A cette entité est associée la Régie des Transports du Territoire de Belfort (pour le réseau urbain) et des transporteurs indépendants (pour le réseau suburbain).

Ainsi le réseau est composé de nombreux collaborateurs.

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	163	128
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	26	-
Sous-traitance	96	88
TOTAL	285	216



LES ÉQUIPEMENTS



POUR LE RÉSEAU URBAIN:

- **52 autobus** standards
- **8 autobus** articulés
- **2 minibus**



POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- **18 minibus**
- **59 cars**
- **11 low entry**



DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE :

- **248 vélos**
- répartis sur 29 stations



DES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- **84 véhicules**
- (Peugeot 207+, Renault Mégane Estate, Peugeot 308 CC, Peugeot Bipper et Peugeot 508 Hybrid)

LA POLITIQUE DE MOBILITÉ

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. Optymo c'est une rupture radicale avec le monde du transport en commun. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

La révolution Optymo a pu être déployée en totalité en 2013. L'action menée constitue la mise en application des décisions annoncées dans le contrat de mobilité de 2008. Pour rappel, ce document fixait les grands enjeux et les orientations du SMTC pour satisfaire les objectifs politiques définis, à savoir : augmenter le pouvoir d'achat des ménages, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et garantir un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a donc été conçu et déployé progressivement. Les lignes de bus urbaines et suburbaines ont été profondément remaniées selon un schéma de dessertes et les fréquences ont été adaptées aux flux des utilisateurs.

Depuis avril 2013, nous avons mis à disposition 248 vélos en libre-service (VLS) répartis sur 29 stations couvrant l'ensemble de la ville de Belfort ainsi que les communes de Bavilliers, Essert, Offemont et Valdoie.

L'offre vélo a dès son lancement connu un vif succès. Cela tient essentiellement au choix fait du Pass Optymo qui permet, sans démarche particulière, d'offrir à nos clients de nouveaux services basés sur l'intermodalité et la simplicité du système.

Ce même Pass a permis depuis décembre 2013, à nos clients de pouvoir souscrire à notre offre d'Auto en Libre-Service (ALS), dernier volet de notre offre triple play. Aujourd'hui, 84 véhicules sont mis à la disposition de nos utilisateurs sur Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Essert, Cravanche et Valdoie.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département avec des niveaux de service en adéquation avec la densité de population. Cette offre est confiée à divers intervenants :

LE RÉSEAU URBAIN

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB). La RTTB exploite actuellement 5 lignes urbaines.

LE RÉSEAU SUBURBAIN, OAD ET SCOLAIRE

Le SMTC confie, par marchés valables jusqu'au 31 août 2020, l'exploitation des lignes suburbaines et scolaires à des transporteurs indépendants. Au total, il existe 9 lignes suburbaines complétées par un service de transport à la demande qui permet une desserte de toutes les communes du département.

LE RÉSEAU TPMR

Ce service spécifique réservé aux personnes à mobilité réduite, justifiant d'un taux d'invalidité de 80%, est confié à la société GIHP via un marché public d'une durée de 1 an valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Les trajets sont possibles dans tout le département.

LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE ET L'AUTO EN LIBRE-SERVICE

Ces services complémentaires complètent l'offre de mobilité globale, dite Triple Play, et sont exploités en direct, par le SMTC, concernant l'auto en libre-service et par la RTTB pour le vélo libre-service. (VLS).

LANCEMENT DE L'OFFRE DE MOBILITE OPTYMO



22 avril 2013



2 décembre 2013

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DU RÉSEAU

- **5 881 244** kms en 2015 tous services confondus (lignes régulières urbaines et suburbaines, scolaires, OAD et TPMR), soit une baisse de -10,9% par rapport à 2014

- **9 074 307** voyages en 2015

- **145 000** habitants desservis, soit la totalité du département

- **24 861** voyages par jour

- **150** bus et cars mobilisés chaque jour

- **70 343** titulaires du pass Optymo

- **5 500** utilisateurs du vélo

- **104 302** locations de vélos en libre-service en 2015 soit -17,8%

- **2 000** utilisateurs de la voiture

- **20 349** locations d'auto en libre-service en 2015 soit +61,5%

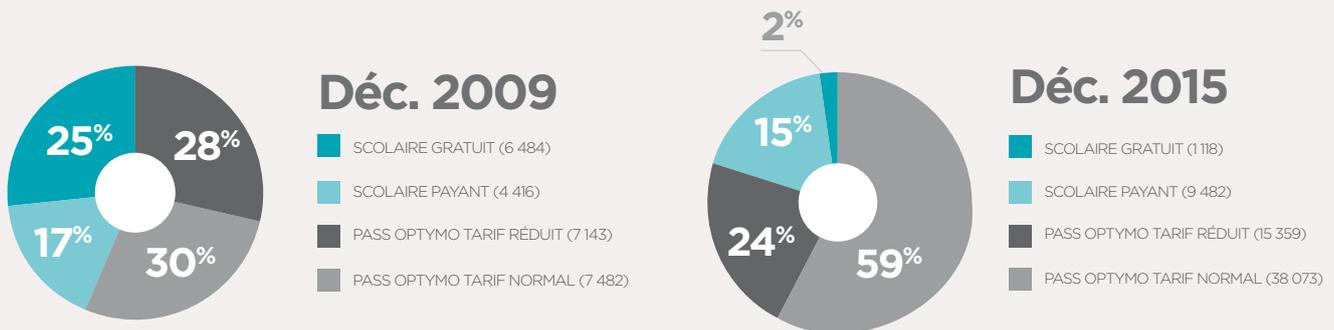
- Un prix du voyage unique à **1€** (augmentation du tarif au 1er janvier 2015)



LES CLIENTS

Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au cœur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 44,4 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo



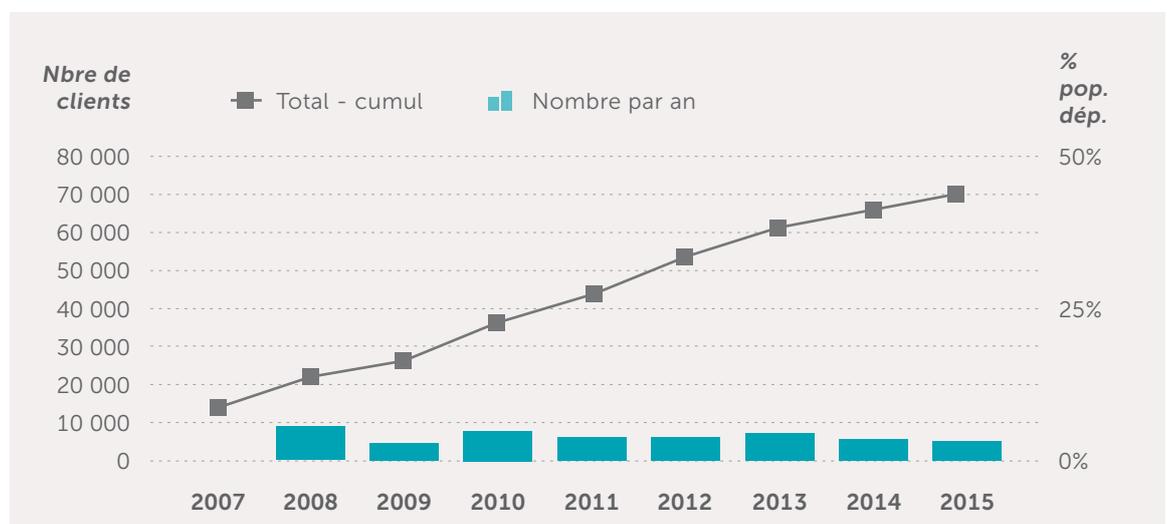
— Répartition par profil du portefeuille client (2009/2014)

En effet, l'offre Triple Play a spontanément ramené de nouveaux profils de clients même si l'arrêt de la politique commerciale et des actions de prospection ont généré un ralentissement de l'augmentation du portefeuille client.

Cette année, ce sont 5079 nouveaux clients qui ont fait une demande d'inscription au Pass Optymo. Le nombre de cartes valides est de 70 343 au 31 décembre 2015, ce qui constitue un taux d'équipement d'environ 50% de la population soit l'objectif qui était assigné au SMTC.

Sur les 70 343 clients, au moins 40 464 ont utilisé une fois les services Optymo en 2015. En moyenne, chaque mois, un peu moins de 30 000 clients différents ont été répertoriés.

A noter également que sur le mois de décembre, 28 190 clients ont utilisé les services Optymo.

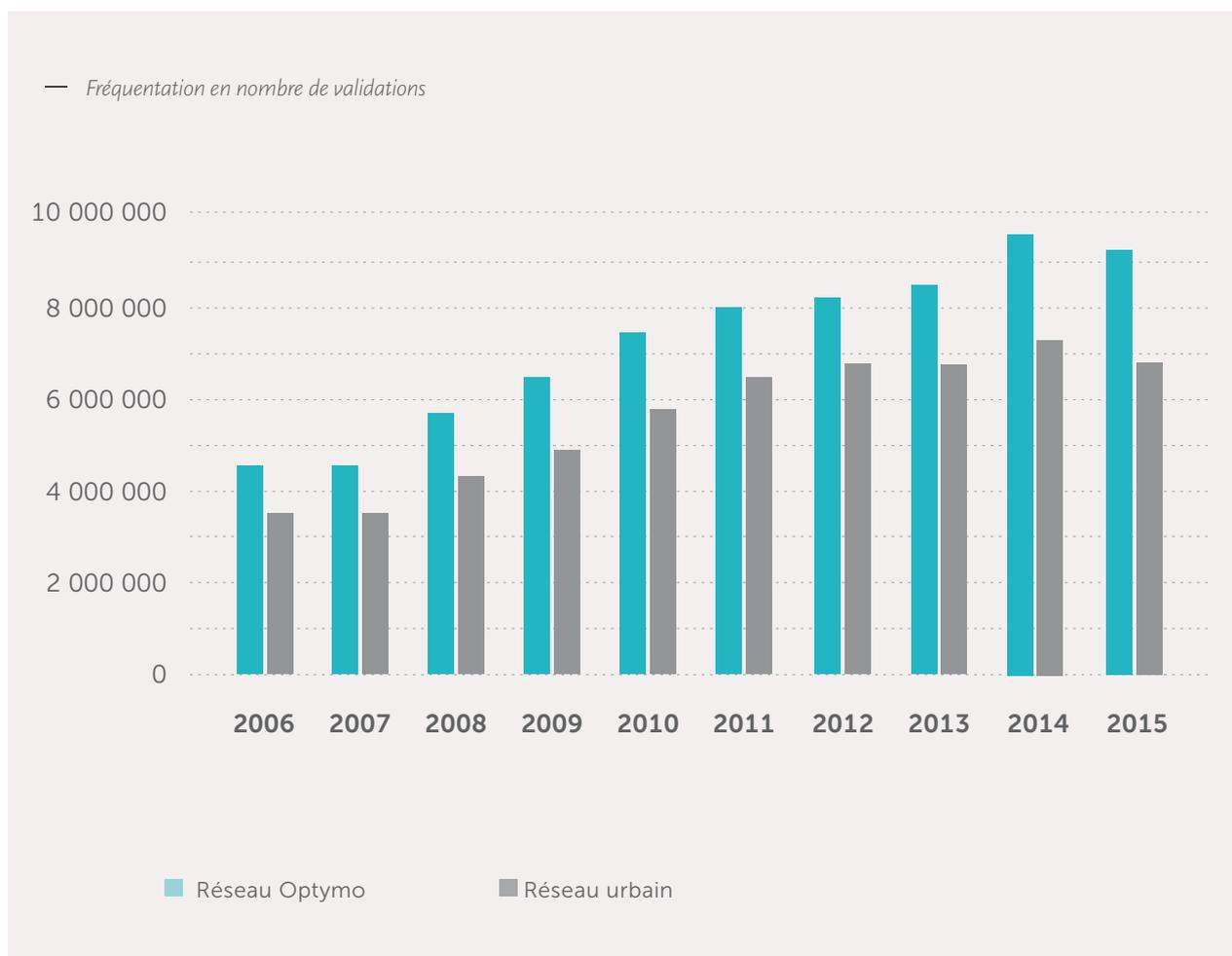


— Nombre de clients avec un Pass Optymo actif (en état de voyager)

LES VOYAGES

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4,8 millions de voyages, dont 3,6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant.

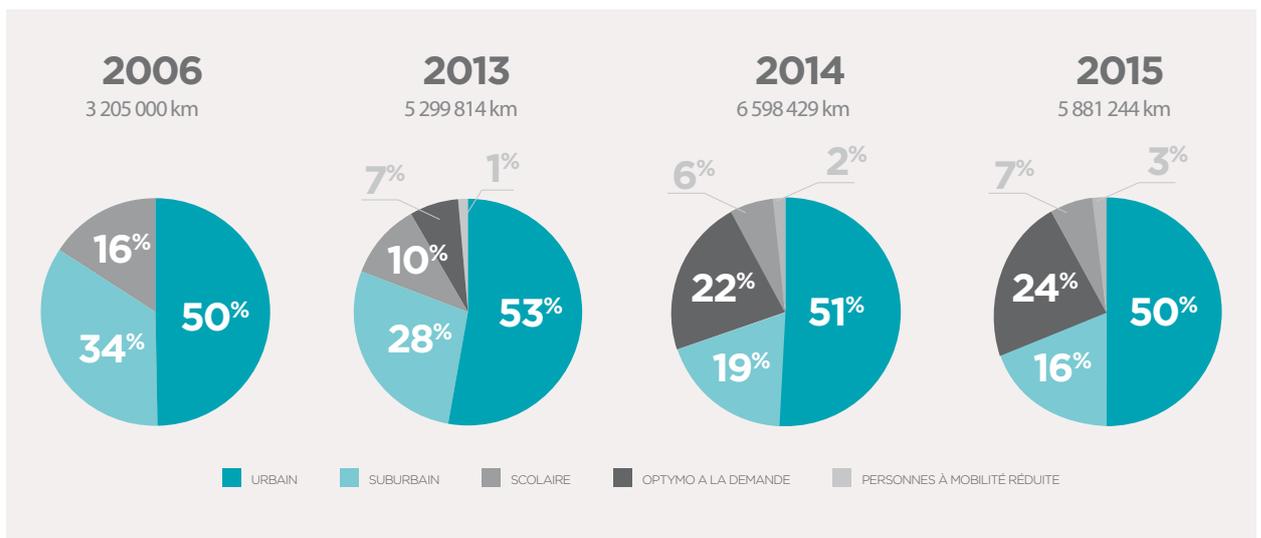
En 2015, le réseau a dépassé les 9 074 307 voyages dont 6 729 388 voyages sur le réseau urbain.





LES KILOMÈTRES

L'année 2015 voit pour la première fois depuis 2006, sa production kilométrique en baisse : -10,9 % de kilomètres.



Conformément au plan d'économie mis en place, la production kilométrique a diminué sur le réseau à compter du 1^{er} avril 2015.

Sur le réseau urbain, les lignes 1 et 2 sont passées d'une fréquence de 5 à 7 minutes, et les lignes 4 et 5 de 10 à 15 minutes.

Sur le réseau suburbain, l'effort s'est porté sur les heures de franges, les heures creuses et une réduction des services pendant les vacances scolaires.

LA TARIFICATION

En 2006, il y a eu une baisse massive des tarifs et la suppression des 3 zones tarifaires. Un tarif unique pour l'ensemble des habitants du Territoire de Belfort.

Au 1^{er} janvier 2015, nous avons revu nos tarifs à la hausse sur : le titre du trajet, le plafond mensuel, le ticket 1 trajet, le ticket jour, le ticket hebdo, le ticket 10 voyages et le ticket groupe (5 à 15 personnes).

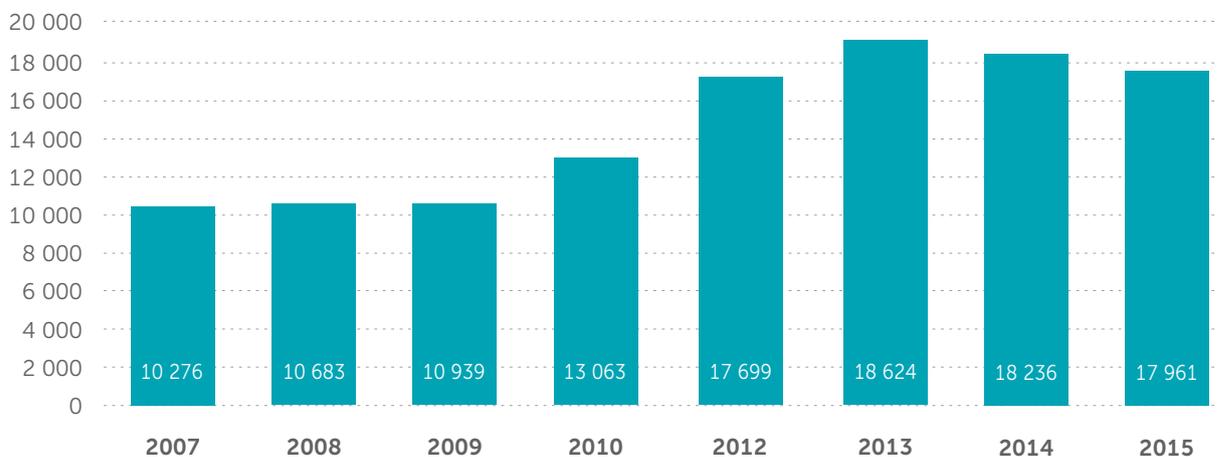
	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	TICKET SMS	TICKET 1 TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 15 PERSONNES
TARIF OPTYMO (depuis 2006)	0,80 €/ trajet	0,80 €/ trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
TARIF OPTYMO (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 15 €
PLAFOND (au 01/01/2015)	34 €/mois	11 €/mois	-	-	-	-	-	-

Par ailleurs, la gratuité offerte à tous les collégiens et lycéens pour les trajets scolaires, soit 1 aller et retour par jour est toujours en vigueur.

LE VERSEMENT TRANSPORT

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Depuis le 1^{er} juillet 2012, le taux du VT est 1,70 %. Cela a permis d'assurer une partie des ressources nécessaires au développement des transports.

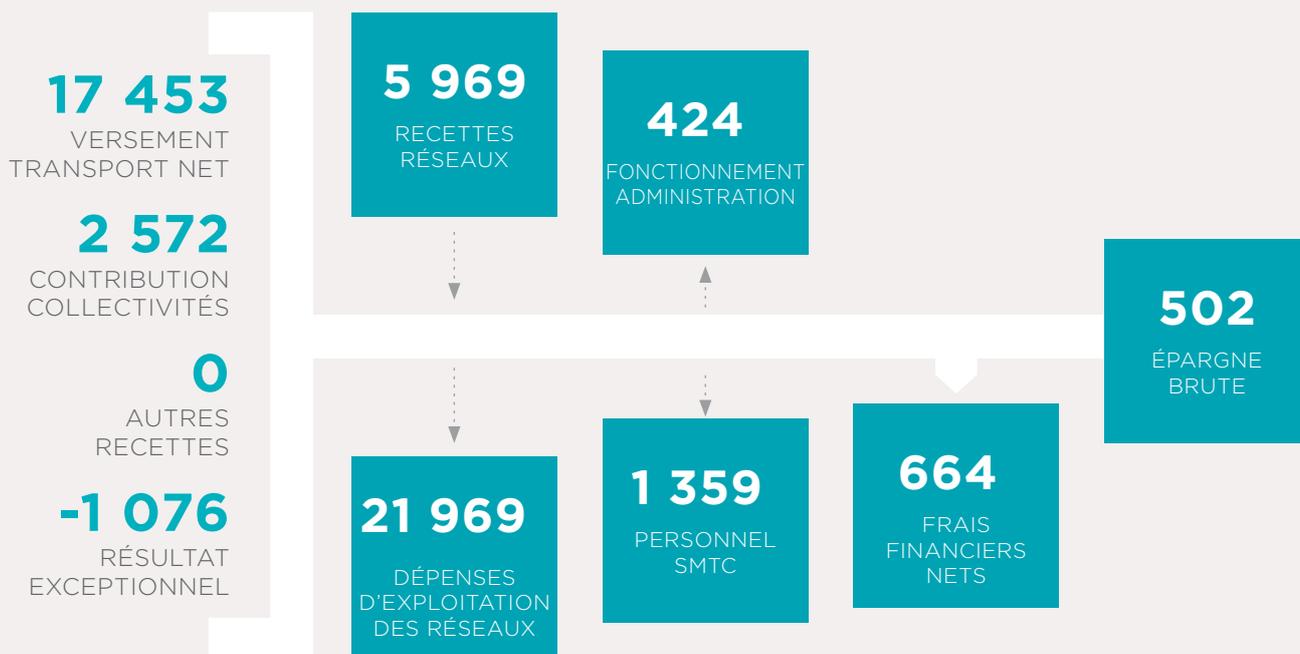
(en millions d'€)

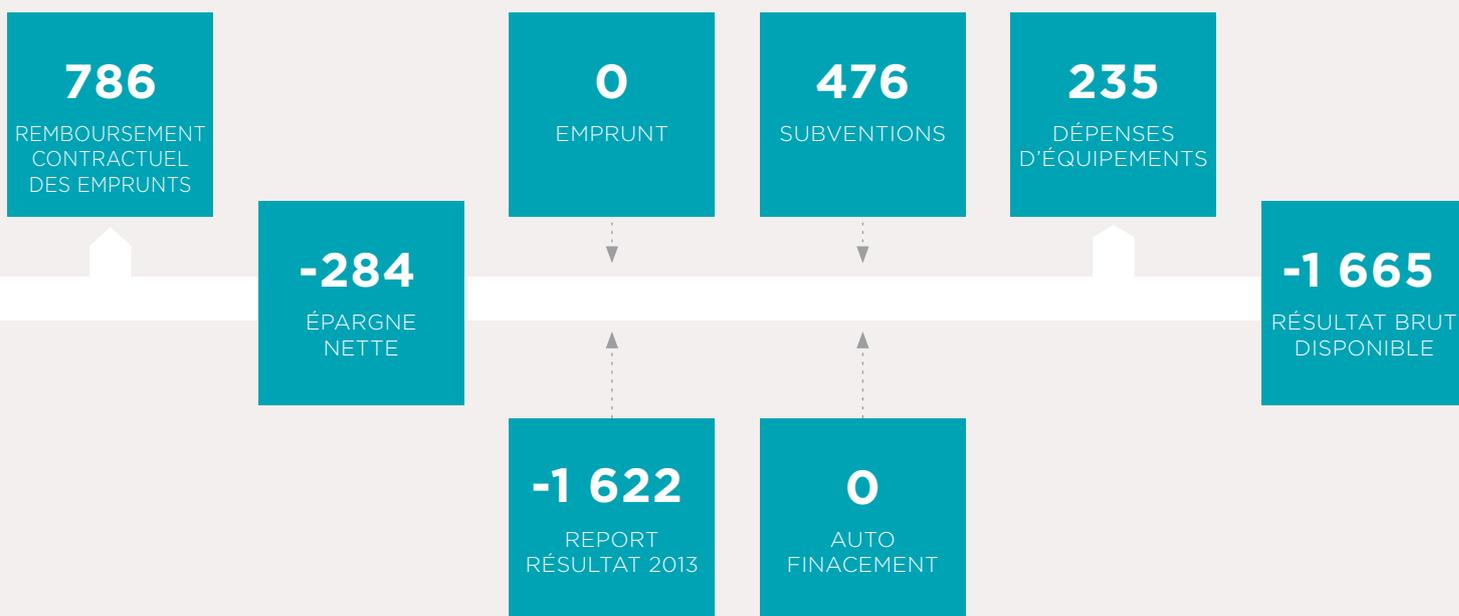




PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES COMPTES (EN M€)

2015



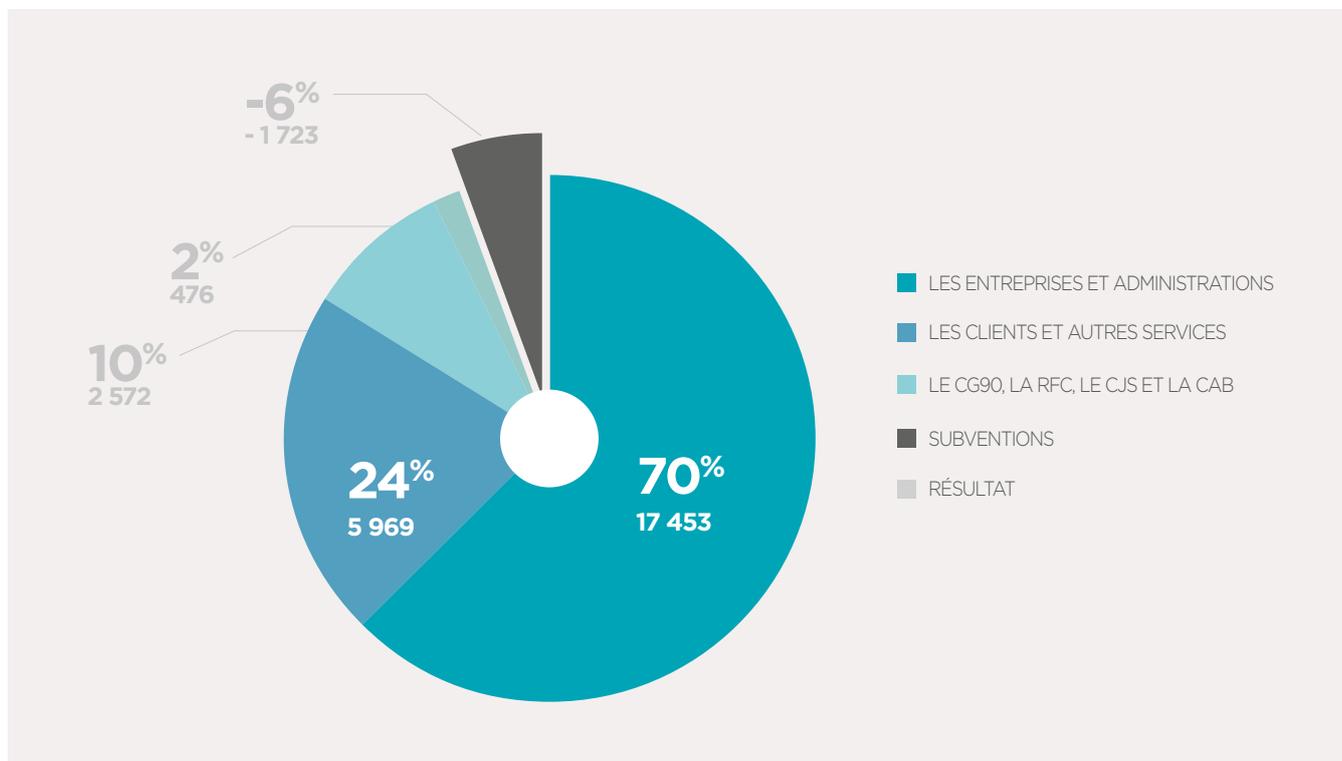


PRÉSENTATION HARMONISÉE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

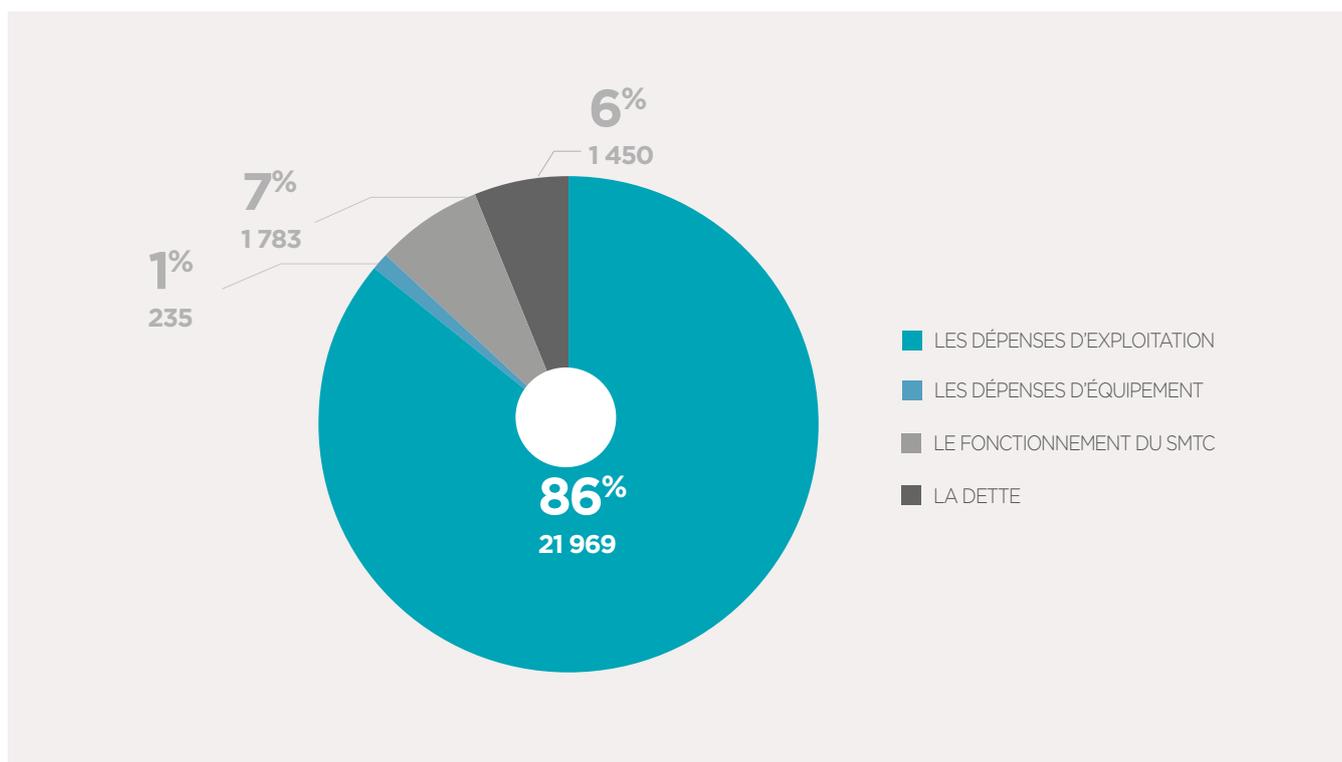
	2014
Versement transport net	17 452 599
Recettes réseaux	5 969 333
<i>dont recettes billetterie + fraude</i>	3 128 841
Participation CG90	1 000 967
Participations diverses	1 145 289
Participation RFC+CJS	426 102
Résultat exceptionnel	223 344
Report en fonctionnement	-1 298 985
Recettes réelles de fonctionnement	24 918 649
Dépenses d'exploitation des réseaux	21 969 177
Frais financiers nets	664 140
Charges de gestion courante	1 783 023
<i>dont personnel</i>	1 359 275
Dépenses réelles de fonctionnement	24 416 340
Épargne Brute	502 309
Remboursement Dette en capital	786 208
Épargne Nette	-283 899
Emprunts nouveaux	0
Subventions	476 000
Report investissement N-1	-1 622 447
Autofinancement	0
Financement des investissements	-1 430 346
Investissements nouveaux	235 030
Résultat brut disponible	-1 665 376
Report d'équipement N+1	975 284
Résultat net disponible	-690 092
Endettement (au 31-12)	18 802 383



QUI FINANCE ?



QUELLES DEPENSES ?



COMMUNICATION

LES CAMPAGNES DE L'ANNÉE 2015

MARS
2015

NOUVEAUX
HORAIREX SUR
LE RÉSEAU
URBAINS ET
SUBURBAINS



AVRIL
2015



MAI
2015

Réservation des trajets
directement depuis le
site www.optymo.fr
**Réservation en
ligne Optymo
A la Demande
(OAD)**

PAIEMENT
EN LIGNE DE
LA FACTURE



SEPTEMBRE
2015

NOVEMBRE
2015

OPÉRATION
PERMIS DE
CONDUIRE

Financement pour un
jeune de son permis de
conduire
**Préparer à l'ALS,
les conducteurs
de demain...**





CAMPAGNE
«AUTO EN
LIBRE-
SERVICE
OPTYMO»

**Promotion du
service** et mise en
valeur de la voiture
partagée

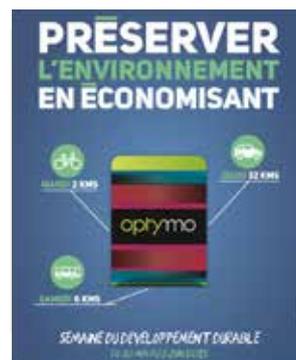


**Présentation
du service** dans
les quartiers de
Belfort à proximité
des stations ALS



JUIN
2015

CAMPAGNE
SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

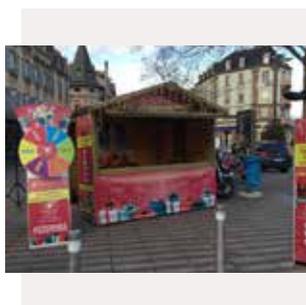


CAMPAGNE
SEMAINE DE
LA MOBILITÉ



DÉCEMBRE
2015

LE NOËL
OPTYMO



L'OFFRE TRIPLE-PLAY BUS, VÉLO ET AUTO EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et les résultats de fréquentation de notre réseau montrent que la satisfaction des clients doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.



Durant ces années d'activité, le portefeuille client n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à 70 000 aujourd'hui, ce qui signifie que l'objectif assigné : équiper à fin 2015 la moitié de la population du département est atteint.

Appuyée sur des actions commerciales de terrain et des soutiens marketing, cette politique de développement a permis d'enregistrer pendant plusieurs années consécutives une augmentation significative du nombre de nouveaux clients.

Cependant, alors que le renforcement des offres avec le lancement de l'offre Triple Play a amené spontanément de nouveaux profils de clients à rejoindre Optymo, l'arrêt de la politique commerciale en 2014 et des actions liées a généré un ralentissement de l'augmentation du portefeuille client.

En 2015, ce sont 5 368 nouveaux clients qui ont fait la demande d'inscription au Pass Optymo.

LE RÉSEAU DE BUS



En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4,8 millions de voyages, dont 3,6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9,5 millions de voyages dont près de 7,3 millions sur le réseau urbain, soit une progression de 103%.

Les différentes décisions prises en 2014 et 2015, principalement le choix de réduire la fréquence sur les réseaux urbain et suburbain a eu un impact sur la fréquentation. Pour la première fois depuis 2007, la fréquentation est en baisse. La baisse représente une perte de 468 297 voyages et une régression de 4,97% par rapport à 2014.

Le total de voyages pour 2015 est de 8 949 656, soit un total proche de l'année 2013.

La baisse de la fréquentation n'est pas générale et s'est opérée surtout sur la catégorie des salariés, principalement sur le réseau urbain qui a été plus fortement touché par la baisse de l'offre.

MOIS	Année 2014	Année 2015	%
JANVIER	901 909	917 546	1,7%
FÉVRIER	1 673 999	1 733 260	3,5%
MARS	2 537 193	2 615 399	3,1%
AVRIL	3 323 490	3 422 064	3,0%
MAI	4 158 002	4 093 080	-1,6%
JUIN	4 989 983	4 923 385	-1,3%
JUILLET	5 476 599	5 330 869	-2,7%
AOÛT	5 851 941	5 666 623	-3,2%
SEPTEMBRE	6 801 321	6 546 214	-3,8%
OCTOBRE	7 619 745	7 278 275	-4,5%
NOVEMBRE	8 488 823	8 117 171	-4,4%
DÉCEMBRE	9 313 200	8 841 206	-5,1%
ANNEE	9 557 453	9 074 307	-6,4%



OFFRE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

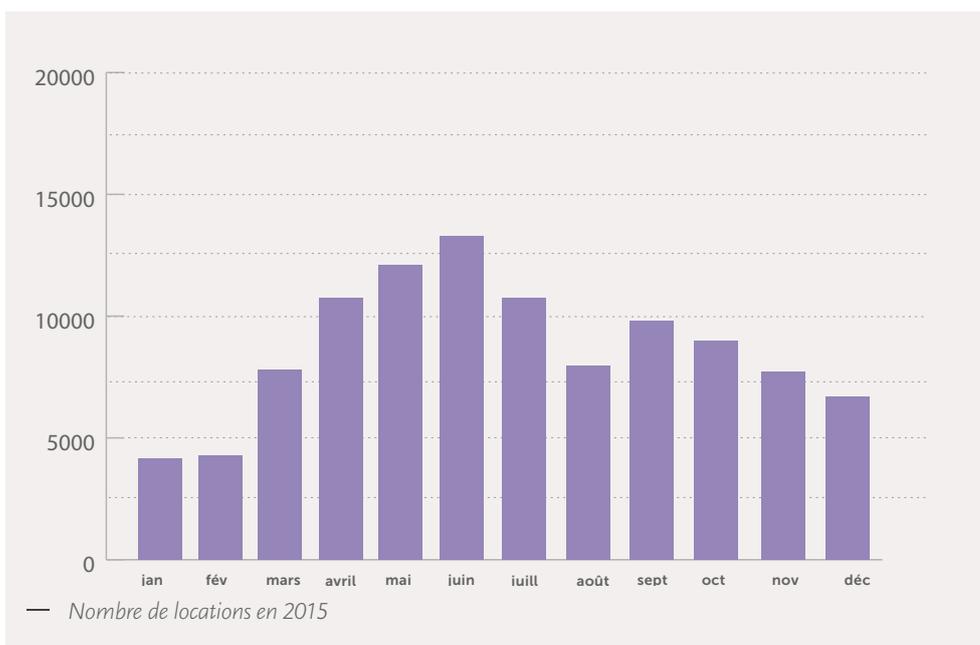


L'offre a été mise en place en avril 2013. Les résultats sont, cette année encore, bien qu'en baisse, très encourageants et placent notre offre comme une des meilleures du marché. Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont indéniablement les clés du succès.

Au total, nous avons effectué 104 302 locations contre 126 897 l'année dernière.

Identique à 2014, c'est le mois de juin qui enregistre le plus haut nombre de locations.

En moyenne, on calcule 285 locations par jour sur l'ensemble de l'année, ce qui correspond à 3,2 locations par vélo et par jour. Le temps moyen d'utilisation est de 20 minutes.



OFFRE AUTO EN LIBRE-SERVICE

Pour répondre aux objectifs d'Optymo 2 et du Contrat de mobilité qui visent à donner à chaque citoyen une réelle alternative à la voiture, il est nécessaire d'avoir une offre globale de mobilité permettant à chacun d'utiliser à son gré et en fonction des besoins actuels plusieurs modes de transports complémentaires.

En effet sur l'année 2015, 20 331 locations ont été réalisées, parcourant 828 075 kilomètres pour un total de 83 897 heures.

A ce jour, 2 500 ont fait le choix d'activer l'option Auto en Libre-Service sur leurs Pass Optymo, 50 % d'entre eux ont utilisé au moins une fois le service. Le 12 décembre 2015, marque l'aboutissement d'un recours pour le service avec 98 locations sur la journée (résultat maximum de réservation en un jour depuis la création du service)

Ces résultats inscrivent le SMTC dans la moyenne déjà constatée par d'autres services similaires en France ou à l'étranger.

